



Communiqué de l'Union Départementale CGT 13

Entre novembre 2015, quand l'état d'urgence est déclaré au lendemain des attentats de Paris, et mars 2020, quand l'état d'urgence est à nouveau déclenché pour faire face à la pandémie de COVID 19, la France aura passé trois des six dernières années en "état d'urgence". Ce cadre juridique est devenu un mode de gouvernance banalisé, permettant aux gouvernements successifs de mettre en place un arsenal de lois réactionnaires. La loi "Sécurité Intérieure et lutte contre le terrorisme" (SILT) du 30 octobre 2017 renforcée par les lois « sécurité globale » (25 mai 2021) et « relative à la prévention d'actes de terrorisme et au renseignement » (juillet 2021) vient inscrire dans le droit commun les mesures restrictives de l'état d'urgence terroriste. Avec le « projet de loi relatif à la gestion de la crise sanitaire » (5 août 2021), puis, récemment, le « projet de loi renforçant les outils de gestion de la crise sanitaire » qui introduit le passe vaccinal, le gouvernement suit cette même logique de restrictions durables des libertés et droits fondamentaux. La loi SILT et ses suites entérinaient les assignations à résidence, les perquisitions administratives et la remise en cause du droit de manifester, le passe vaccinal installe la banalisation du contrôle d'identité, l'utilisation du confinement, la suspension du salaire, le conditionnement de l'accès à la culture et aux loisirs et une fracture artificielle dans la société entre vaccinés et non-vaccinés.

Par le renforcement des outils de répression, les « états d'urgences » successifs sont des laboratoires parfaits pour imposer par la violence des politiques austéritaires et antisociales : «loi Travail », Ordonnances Macron, réforme des retraites, réforme de l'Assurance Chômage,... Ces 6 dernières années auront vu patronat et gouvernement main dans la main pour offrir au secteur privé de nouveaux marchés, gaver les entreprises d'aides publiques sans contrepartie et arracher au monde du travail ses dernières conquêtes issues du Conseil National de la Résistance. En conclusion, derrière une façade « d'union nationale », les « états d'urgence » donnent de nouveaux outils répressifs à l'encontre d'une majorité pour permettre d'engraisser une minorité de riches privilégiés.

Les réponses à la crise sanitaire ont démontré les limites du modèle économique et politique actuel. Il devient urgent que nous fassions reculer, tous ensemble, gouvernement et patronat, afin d'imposer d'autres choix de société. C'est en sortant la Santé, la Recherche et l'industrie pharmaceutique des mains de la finance et en revenant à un système de prévention performant autour de la Sécurité Sociale, de la Médecine du Travail et Scolaire, que nous répondrons aux besoins des populations en temps de pandémie. C'est en renforçant nos services publics et en relocalisant une industrie planifiée, à l'opposé des traités libéraux européens, que nous construirons une société de progrès social qui place au cœur de son action politique l'intérêt général et la satisfaction des besoins.

**Soyons toutes et tous ensemble en grève et dans la rue le 27 janvier
pour imposer la reconquête !**

Marseille, le 18 janvier 2022